

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

QUARTIER SAINT-LOUIS (33)

ZONE VISÉE : 33207MD

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 4

RESPONSABLE : CHANTAL POIRIER

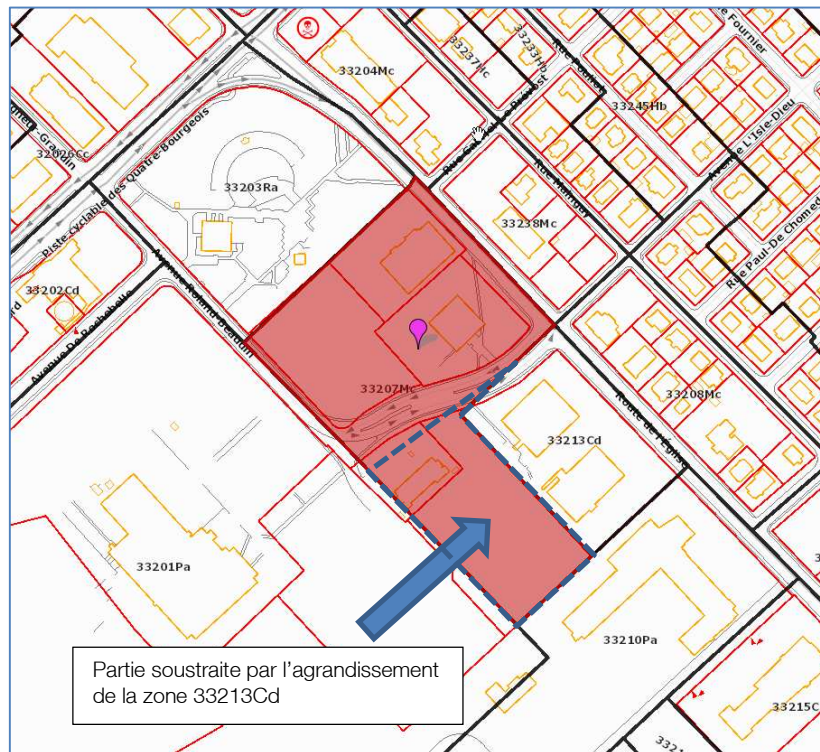
Fiche n°2/10

N°SDORU 2015-09-123

Affectation du sol : M_ER1

VERSION DU 2015-11-04

LOCALISATION DE LA ZONE VISÉE



OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le site du marché public de Sainte-Foy est en vente, et la Ville a dû retrancher une bande de terrain le long de l'avenue Roland-Beaudin afin de permettre des aménagements substantiels du domaine public (ajout de voies et aménagement d'une allée piétonnière largement plantée en rive est de la voie, le long du tronçon nord-sud de l'axe).

En compensation, il est recommandé de réduire de 2 mètres la marge de recul avant afin de soutenir le rapprochement des bâtiments de l'allée plantée.

MODIFICATION PROPOSÉE

Modifier la grille de spécifications 33207Mc afin de réduire la marge de recul à 4 mètres.